

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(01)/ST/61
11 novembre 2001

(01-5636)

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE
Quatrième session
Doha, 9 - 13 novembre 2001

Original: espagnol

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

Déclaration de S.E. M. Hugo Guilliani Cury
Ministre de l'industrie et du commerce

Cette réunion se déroule à un moment difficile au niveau mondial. Néanmoins, nous sommes ici pour participer d'une manière constructive aux négociations de l'Organisation mondiale du commerce. Cela dit, si nous considérons la situation passée et actuelle, nous devons admettre qu'il n'y a toujours pas dans cette Organisation de solutions équitables pour les pays en développement, ce qui évidemment réduit sa crédibilité auprès de beaucoup de pays. Pour que la Conférence de Doha réussisse, il faudra absolument comprendre que le commerce multilatéral doit fonctionner dans les deux sens.

Le projet de Déclaration ministérielle présenté à Doha met l'accent sur les thèmes qui intéressent les pays développés sans proposer de solutions pour ceux qui sont mis en avant par les pays moins développés. Par exemple, en ce qui concerne l'agriculture, il n'est pas fait mention de la nécessité d'éliminer les crêtes tarifaires, la progressivité des tarifs, les subventions et les crédits à l'exportation. De même, il n'a pas été tenu compte de la proposition de plusieurs pays de créer une catégorie développement qui prendrait en compte nos préoccupations.

La question de la mise en œuvre a été médiatisée sans que soient proposées des solutions immédiates à un grand nombre des problèmes en suspens. Nous notons à ce propos que ceux-ci ont été renvoyés à des négociations futures.

Quant au traitement spécial et différencié, il ne fera pas l'objet de négociations et l'on a préféré laisser cette question à l'étude sans prendre d'engagements en vue de l'élaboration d'un texte convenu qui donnerait un caractère contraignant à un tel traitement.

Il n'a pas non plus été proposé de créer les groupes de travail demandés par nos pays pour étudier les liens entre commerce et dette, commerce et finances, et commerce et transfert de technologie.

En ce qui concerne la République dominicaine, nous avons ouvert notre économie et cela nous a apporté la croissance. Ces dix dernières années, nous avons connu une croissance vigoureuse qui, avec un taux moyen de 8,5 pour cent, a été la plus forte d'Amérique latine. L'un des secteurs les plus dynamiques dans le cadre de cette stratégie a été celui des zones franches d'exportation. Les quelques chiffres qui suivent sont révélateurs de son importance pour notre économie:

- en 2000, les exportations de ce secteur se sont chiffrées à 4,8 milliards de dollars, soit 83 pour cent de la valeur totale des exportations;
- ce secteur représente plus de 20 pour cent du nombre total d'emplois dans le pays.

Un pays peut-il assumer l'engagement de démanteler le secteur le plus dynamique de son économie, qui, en l'espace de quelques années, lui rapporte 83 pour cent de ses recettes en devises? Un pays peut-il soudainement mettre fin aux activités d'un secteur productif qui représente plus de 20 pour cent du nombre total des emplois du pays? Selon moi, cela n'est pas possible, et c'est cette impossibilité qui détermine notre position, partagée par de nombreux pays qui, à des degrés divers, se trouvent dans la même situation.

Comment voudrait-on donc que nous démantelions, pour 2007 au plus tard, un secteur qui est le meilleur instrument que nous ayons eu pour attirer des investissements étrangers, diversifier nos exportations, créer des emplois et éviter l'émigration vers les États-Unis? Nous réaffirmons ici la nécessité de prolonger jusqu'en 2018 pour les zones franches la période de transition prévue à l'article 27.4 de l'Accord sur les subventions et les mesures compensatoires.

Le message que nous voulons faire passer est clair:

Pour que la Conférence de Doha soit un succès, l'Organisation mondiale du commerce doit prendre en compte comme il convient les inquiétudes des pays en développement, tout en résistant aux pressions protectionnistes qui prévalent encore dans les pays développés.

Face à une situation aussi délicate et politiquement sensible que la nôtre, la République dominicaine ne pourra s'associer à aucun consensus aux fins du lancement d'un nouveau cycle de négociations, à moins que le délai que nous avons demandé conjointement avec un grand nombre d'autres pays ne nous soit accordé.
